

Deuxième publication

1. Raison sociale (nom) et siège de la société anonyme dissoute: **NCC nouvelle compagnie de conseil en liquidation, Lausanne**
2. Décision de dissolution par: l'assemblée générale extraordinaire
3. Date de la décision: 22.02.2006
4. Echéance de préavis des créances: **18.04.2006**
5. Adresse pour la déclaration des créances: NCC nouvelle compagnie de conseil en liquidation, c/o Bernard Wallef, boulevard St-Martin 7, 1800 Vevey
6. Indication: Il est instamment demandé aux créanciers de la société anonyme dissoute d'annoncer leurs prétentions.
7. Remarques: Conformément à l'article 745 al. 3 CO, la société se réserve le droit de procéder à une répartition anticipée des actifs.

Roland Rochat, Notaire
1002 Lausanne

(03289526)